Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le
ID : 029-212902860-20260114-D46_2025_12-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
Arrondissement de Brest
Canton de Ploudiry

TRÉFLÉVÉNEZ

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **TRÉFLÉVÉNEZ**

---

**SEANCE DU 9 DECEMBRE 2025**

| NOMBRES DE MEMBRES | | |
|---|---|---|
| Afférents Au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 10 | 10 | 10 |

Date de convocation :
**4/12/2025**
Date d'affichage :
**4/12/2025**

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 9 décembre 2025 **à 20 heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle de Conseil, sous la présidence de **M. Georges PHILIPPE, Maire**.

Présents : Mme Corinne BODREMON, M. Stéphane HERRY, M. Georges PHILIPPE, M. Jean-Luc LE STANC, Mme Sandrine LAURENT, Mme Karine SALIOU, M. Didier SALAUN, M. Philippe DELPORTE, M. Jean-Christophe JACQ, M. Christian QUENTEL,

Absent : Philippe DELPORTE (donne pouvoir à Sandrine LAURENT)

Secrétaire de séance : Mme Sandrine LAURENT

## D46-2025-12 – Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026

Afin d'assurer la continuité du service entre deux exercices budgétaires et ne pas compromettre l'exécution d'opérations d'investissement, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire, conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2026 dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget 2025.

Cette autorisation vaut jusqu'à la date de vote du budget primitif.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte la proposition.**

**Le secrétaire de séance**
**Sandrine LAURENT**

**Le Maire,**
**Georges PHILIPPE**

Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le
ID : 029-212902860-20260114-D46_2025_12-DE